APPRÊT EIFS TAPE-Solvant

Sous-couche adhésive pour ruban A-Flex

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Distributeur : SYSTÈMES**adex**
USINE HÉBERTVILLE-STATION
67, rue Saint-Paul
Hébertville-Station (Québec)
G0W 1T0
T (418) 343-2640 | F (418) 343-2952
www.adex.ca

Téléphone d'urgence 24 heures CANUTEC :(613) 996-6666

FS préparée par : Les Systèmes Adex inc.

Date de préparation : 21 janvier 2015

Téléphone : T (418) 343-2640

SECTION 2 - COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CONCENTRATION (%poids/poids)	NUMÉRO CAS	DL_{50} (espèce et voie)	CL_{50} (espèce)	TLV-TWA
Acétone	20-30	67-64-1	5800 mg/kg (oral rat)		500 ppm
Naphtha solvent aliphatique	20-30	64742-89-8	25 ml/kg (oral rat)		400 ppm
Toluène	10-20	108-88-3	636 mg/kg (oral rat)		50 ppm (peau)

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

Voies d'absorption : Inhalation
Ingestion
Contact avec la peau
Contact oculaire

Effets de l'exposition aiguë au produit :

Inhalation **:** Maux de tête et nausées, étourdissements, somnolence, inconscience
Yeux : Légère irritation
Peau : Légère irritation
Ingestion : Irritation, maux de tête et nausées

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

Effets de l'exposition chronique au produit :

L'exposition prolongée et/ou répétée peut causer des dommages aux reins, au foie et au système nerveux.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Premiers soins particuliers à administrer :

Inhalation : Amener la victime dans un endroit aéré. Consulter un médecin si des maux de tête persistent. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène par une personne qualifiée. Consulter un médecin immédiatement.

Peau : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Nettoyer la peau avec de l'eau et du savon. Si des démangeaisons ou une irritation se développe, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Éliminer les chaussures contaminées.

Yeux : Rincer immédiatement à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Si la victime est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne rien lui donner si elle est inconsciente ou prise de convulsions. Ne pas la faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5 - LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Oui, inflammable aux conditions ambiantes.

Méthodes d'extinction : Poudre chimique, dioxyde de carbone, mousse anti-alcool. Porter un appareil respiratoire indépendant avec masque intégral.

Méthodes spéciales : les pompiers doivent porter des vêtements de protection couvrant tout le corps et un équipement respiratoire indépendant à pression positive.

Point éclair et méthode de détermination : 5°C par creuset fermé

Limite inférieure d'inflammabilité (% par volume): 1,1% (toluène)

Limite supérieure d'inflammabilité (% par volume): 12,8% (acétone)

Température d'auto-ignition : non disponible

SECTION 5 - LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produits de combustion dangereux : Anhydride carbonique et oxyde de carbone, azote, cétones, acroléine, aldéhydes, divers carbures d'hydrogène, etc.

Données sur l'explosibilité : Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager le long du sol ou être déplacées par la ventilation et enflammées par des flammes ou des étincelles. Ne jamais utiliser de torche à soudure ou à couper sur les contenants ou à proximité (même vide), une explosion peut en résulter. Tous les contenants métalliques de cinq gallons et plus doivent être mise à la masse lors du transfert du matériel.

SECTION 6 - MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DISPERSEMENT ACCIDENTIEL

Procédures en cas de fuites ou de déversements :

Tenir à l'écart de toutes sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection approprié lors du nettoyage. Ventiler la zone et contenir le produit. Éviter qu'il s'infiltre dans les canalisations publiques. Se référer aux règlements local, provincial et fédéral pour la disposition du produit.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Méthodes et équipements pour la manutention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter de respirer la vapeur. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver à fond après la manipulation.

Exigences en matière d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé. Ne pas entreposer au dessus de 49 ^{o}C. Entreposer à l'écart d'agents oxydants et d'acides.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle technique : Système de ventilation local ou mécanique pour maintenir la limite d'exposition sous le SAE.

Équipement de protection individuelle :

Gants de viton, néoprène ou nitrile
Masque à cartouche anti-vapeur organique ou respirateur à adduction d'air approuvé
Lunettes de sécurité
Vêtements couvrant le corps

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Liquide incolore blanchâtre
Odeur :	Odeur d'hydrocarbure et de cétone
État physique :	Liquide
pH :	N/A
Tension de vapeur (mm Hg @ 25°C) :	180
Densité de la vapeur (Air =1) :	3,3 (toluène)
Point d'ébullition (°C) :	56,5 (acétone)
Point de congélation (°C) :	N/D
Densité relative (g/ml) :	0.82
Taux d'évaporation :	11,6 (acétone) (n-butyl acetate =- 1)
Coefficient de partition eau-huile :	N/D
Seuil de l'odeur :	N/D
Viscosité :	N/D
Solubilité dans l'eau (20 °C) :	Partielle
VOC :	341 g/litre

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Oui, pas de polymérisation dangereuse, stable dans des conditions de température et de pression ambiantes.

Conditions de réactivité à éviter : Éviter la chaleur excessive, les flammes nues, les étincelles et toutes les autres sources d'ignition.

Incompatibilité avec d'autres produits : Oui, avec des agents comburants concentrés, des alcalis concentrés et des acides minérales concentrés.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone et d'azote, acroléine, cétones et aldéhydes.

Polymérisation dangereuse : Le produit ne peut se polymériser davantage.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Propriété irritante : Peau, yeux, voies respiratoires

Limites d'exposition : 100 ppm (toluène) ACGIH-SAE

Sensibilisation au produit : N/D

Cancérogénicité : Une exposition prolongée volontaire (toluène) peut causer de la sensibilisation cardiaque, des effets sur l'audition et sur le système nerveux, sur le système sanguin, sur le foie et sur les reins.

Effets sur la reproduction : N/D

Tératogénicité : N/D

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Mutagénicité : Acétone et toluène ont été testés positivement pour la mutagénicité dans certains systèmes.

Produits synergiques : Alcool

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucune donnée relative n'est disponible sur les effets de ce produit sur l'environnement.

SECTION 13 - ÉLIMINATION DU PRODUIT

Élimination des résidus : Éliminer en respectant les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Numéro UN : 1263
Classe : 3 (9.2)
Groupe d'emballage : II
Étiquette(s) / Placard(s) : liquide inflammable (3)

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÈGLEMENTATION

Classification SIMDUT : B2, D2A

La présente fiche signalétique de santé et sécurité est conforme aux exigences du « Règlement sur les produits contrôlés ».

SECTION 16 – RENSEIGNEMENTS DIVERS

NFPA : Santé = 2 Feu = 3 Réactivité = 0

HMIS : Santé = 2 Feu = 3 Réactivité = 0